



LA NÉCESSITÉ DE LA COMPTABILITÉ SIMPLIFIÉE AU NIVEAU DES MÉNAGES À MADAGASCAR

RANDRIALAHAMADY Solo Nirina

Maître de Conférences, Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion,
Université de Toamasina, Madagascar

JASOA Victor

Doctorant, École doctorale thématique, « Science, Culture, Société et Développement »,
Université de Toamasina, Madagascar

This is an open access article under the [CC BY-NC-ND](#) license.



Résumé : L'article intitulé « LA NÉCESSITÉ DE LA COMPTABILITÉ SIMPLIFIÉE AU NIVEAU DES MÉNAGES À MADAGASCAR » traite le sujet lié à la comptabilité de trésorerie et à la tenue de comptabilité simplifiée, en mettant l'accent sur son rôle dans le développement de la culture comptable et de l'activité économique des ménages à Madagascar. L'article peut contribuer à sensibiliser à l'importance de la comptabilité simplifiée dans le contexte malagasy.

Mots clés : comptabilité simplifiée, Ménage, trésorerie, culture, Madagascar.

Abstract: The article entitled "THE NEED FOR SIMPLIFIED ACCOUNTING AT HOUSEHOLD LEVEL IN MADAGASCAR" addresses the subject related to cash accounting and simplified bookkeeping, with emphasis on its role in the development of accounting culture and household economic activity in Madagascar. The article can help raise awareness of the importance of simplified accounting in the Malagasy context.

Keywords: simplified accounting, Household, cash flow, culture, Madagascar.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.10067353>

1- Introduction

En 2017, les entreprises à Madagascar se répartissaient 93% dans le secteur informel et 7% dans le secteur formel (INSTAT). En 2018, le pays compte 6 079 876 ménages (INSTAT-RGPH3 2018) dont 78,9 % résident en milieu rural et 21,1 % en milieu urbain. Ces statistiques montrent que Madagascar, comme ailleurs, possède des secteurs institutionnels exigés par le système de comptabilité nationale.

D'après le système de comptabilité nationale des nations unies (SCN) 2008, un agent économique est une entité économique qui est capable, de son propre chef, de posséder des actifs, de prendre des engagements, de s'engager dans des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres entités. Il existe, dans le monde réel, deux principaux types d'unités qui peuvent remplir les conditions pour être considérées comme une unité institutionnelle : les personnes physiques ou les groupes de personnes physiques, qui forment les ménages, et les entités juridiques ou sociales.

Dans le SCN, un ménage est un groupe de personnes qui partagent le même logement, qui mettent en commun une partie ou la totalité de leur revenu et de leur patrimoine et qui consomment collectivement certains types de biens et de services, principalement de la nourriture et des services de logement. Et, une entité juridique ou sociale est une entité dont l'existence est reconnue par la loi ou par la société indépendamment des personnes ou des autres entités qui la possèdent où la contrôlent.

Pourtant, selon le Fonds Monétaire International (FMI), Madagascar est le 5^{ème} Pays le plus pauvre du monde en 2019. Alors, comment peut-on expliquer cette situation vue que le pays possède des secteurs pouvant favoriser son développement ? Des économistes disent que les entreprises sont le moteur de l'économie, là où la comptabilité est obligatoire (article 3 du code de commerce). Cette comptabilité est considérée ainsi comme une composante capitale pour bien fonctionner le moteur de l'économie. De ce fait, même s'il n'y a pas encore des lois qui obligent les ménages à tenir sa comptabilité, on peut quand même transposer l'utilisation de cette dernière au niveau de chacun d'eux.

Les ménages perçoivent des revenus du travail en contrepartie de leur participation à la production. Ils participent aux prélèvements obligatoires, afin de faire fonctionner les administrations publiques ou de fournir des ressources au système de redistribution pour qu'ils reçoivent en retour des revenus de transfert. Une fois cette opération réalisée, les ménages peuvent, à partir de leur revenu disponible, soit consommer, soit épargner. Cette consommation fournit bien évidemment une demande aux entreprises, tandis que l'épargne

va, quant à elle, être prêtée aux autres agents économiques, essentiellement les entreprises et les administrations publiques.

Ainsi, les ménages jouent un double rôle dans l'économie : ils fournissent le travail pour recevoir un salaire et ils consomment des biens et services pour donner ce que l'on nomme « la dépense des ménages » qui est en fait le prix des biens et services.

Face à l'importance des implications des ménages dans l'économie, il est fondamental pour eux d'initier l'utilisation de technique adaptée pour mesurer leur activité. Le moyen le plus efficace pour cela est la comptabilité qui est une technique de mesure de l'activité d'un agent économique (La rousse de poche 2010).

Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Manuel de formation à la comptabilité pour les micros, petites et moyennes entreprises 2022), la comptabilité est une activité vitale et omniprésente dans toute société économique organisée. Elle fournit les informations sur lesquelles les décideurs s'appuieront pour allouer des ressources et prendre des décisions. Elle permet d'évaluer les performances de l'entreprise pour la prise de décisions sur la base des informations et des transactions historiques. Elle permet également d'être la base d'établissement des prévisions de performances futures.

À Madagascar, les commerçants sont les seuls qui ont l'obligation de tenir la comptabilité, comme ce qui est affirmé dans l'article 3 du code de commerce : toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit procéder à l'enregistrement comptable des mouvements affectant le patrimoine de son entreprise.

Par conséquent, des questions se posent : est-ce que c'est possible pour les ménages de tenir sa comptabilité ? Comment décrit-on la comptabilité convenable aux ménages ? La comptabilité simplifiée est-elle à la portée des ménages ? Pour répondre à ces questions, des hypothèses sont indispensables à savoir la comptabilité favorise les activités économiques des ménages. De plus l'application de la comptabilité simplifiée au niveau des ménages participe au développement économique. Enfin, l'objectif de ce rédigé est de prouver que la tenue de comptabilité simplifiée est fondamentale pour le développement de la culture comptable et de des activités économiques des ménages à Madagascar.

2- Matériels et Méthodes

Cette partie décrit, avec précision, les conditions du procédé dans un ordre logique. Les matériels constituent l'ensemble des objets, instruments, machines utilisés lors de la

rédaction de ce manuscrit, tandis que les méthodes sont l'ensemble de démarches raisonnées, suivies pour parvenir à un but.

La démarche adoptée dans le cadre de ce travail se récapitule en trois étapes. La première étape relève d'une présentation de diverses caractéristiques des ménages à Madagascar. Le deuxième volet décrit comment la comptabilité simplifiée a-t-elle été tenue. La troisième et dernière phase consiste à démontrer les théories de la comptabilité afin de compréhension la nature et la pratique de la comptabilité.

Quant aux dispositifs de collecte des données, les informations concernant les ménages nous amenaient à consulter divers documents que ce soit en ligne ou en version physique comme RGPH-3 (Recensement Général de la Population et de l'Habitation), EPM 2010 (Enquête Périodique auprès des Ménages), FINSCOPE 2016.

Le RGPH-3 nous fournit les informations sur les caractéristiques des ménages et la structure familiale à Madagascar. L'EPM est la seule enquête qui puisse fournir en éléments les données, le calcul d'indicateurs et les analyses microéconomiques sur toutes les facettes des activités et des conditions de vie des ménages, ainsi que sur la pauvreté. L'enquête FINSCOPE 2016 est un instrument de recherche développé par FinMark Trust. Il s'agit d'une étude représentative à l'échelle nationale sur la façon dont les individus génèrent leurs revenus et sur la manière dont ils gèrent leur vie sur le plan financier.

Le ménage, en tant qu'unité institutionnelle, est doté d'autonomie de décision dans l'exercice de leur fonction principale, alors c'est une organisation. Relativement à l'analyse systémique de cette organisation, il a été nécessaire de trouver des ouvrages remontant aux origines de la théorie des systèmes cybernétiques (Norbert Wiener 1948) et la théorie générale des systèmes (Ludwig Von Bertalanfy 1968). Cette analyse systémique démontre que le ménage est considéré comme un système qui fonctionne en interaction dynamique avec ses environnements.

Le deuxième volet nous permet de feuilleter divers ouvrages en ligne ou en version physique auprès de nombreuses bibliothèques et des centres de documentation numériques. Dans la Bibliothèque nationale de France (BnF-Gallica) qui conserve la majorité des ouvrages français en matière de comptabilité, nous avons trouvé le livre de comptabilité des ménages, ou comptes généraux de chaque semaine qui date de 1853. Ce livre présente comment les ménages peuvent tenir la comptabilité simplifiée chaque jour, c'est-à-dire la comptabilité adaptée à leur vie quotidienne.

Les données concernant les théories de la comptabilité sont collectées à partir des ouvrages notamment ceux de B. Colasse et Jacques Richard. La lecture du Plan Comptable Générale 2005 nous permet de voir sa cohérence avec les normes comptables internationales IAS/IFRS. Pour la théorie positive de la comptabilité, d'après Jean François Casta, elle emprunte ses modèles à la théorie de l'agence.

3- Résultats

3-1 Les ménages à Madagascar

Les ménages regroupent les unités dont la fonction principale est la consommation (et la production marchande pour les Entreprises Individuelles) et dont les ressources principales sont obtenues par la rémunération des facteurs de la production (travail, capital, terre...) et par des transferts effectués par d'autres secteurs institutionnel (et par les produits de la vente pour les Entreprises Individuelles). Les ménages comprennent des « ménages ordinaires » (ensemble des personnes vivant dans un logement séparé ou indépendant) et des « ménages collectifs » (population des maisons de retraite, foyers de travailleurs...).

3-1-1 Les caractéristiques des ménages et la structure familiale à Madagascar

Selon les données fournies par le RGPH-3, Madagascar compte 6 079 876 ménages en 2018. Parmi eux, 78,9 % résident en milieu rural et 21,1 % en milieu urbain. Près d'un septième (14,7 %) de ces ménages se trouvent dans la région Analamanga qui contient la capitale du pays (Antananarivo) contre 1,1 % pour Melaky ; 1,5 % pour Betsiboka et 1,5 % pour Ihorombe.

3-1-1-1 Les chefs de ménage à Madagascar

En moyenne, les chefs de ménage à Madagascar sont âgés de 40,6 ans dont la moitié est âgée de 38 ans ou plus. Près d'un ménage sur quatre (24 %) est dirigé par des femmes ; 1,4 % dirigés par des enfants âgés de 12 à 17 ans et 13,1 % dirigés par des personnes âgées de 60 ans ou plus. Les femmes chefs de ménage représentent 16,7 % de toutes les femmes âgées de 12 ans et plus et les personnes âgées chefs de ménage représentent 69,6 % de toute la population âgée de 60 ans et plus. Tandis que les enfants chefs de ménages ne représentent que 2,2 % de la population âgée de 12 à 17 ans. Deux tiers de ces ménages (66,6 %) sont dirigés par des personnes n'ayant pas dépassé le niveau primaire dont 23,9 % sans niveau et 42,7 % du niveau primaire. Du point de vue économique, trois ménages sur quatre (75,8 %) sont dirigés par des travailleurs indépendants, tandis que 2,4 % sont dirigés par des salariés non permanents et 7,4 % par des non-salariés autres qu'élèves ou étudiants et retraités.

3-1-1-2 Le nombre des personnes par ménage

À Madagascar, un ménage compte en moyenne 4,2 personnes. Ce nombre moyen de personnes par ménage est de 3,9 pour les ménages résidant en milieu urbain contre 4,3 pour les ménages ruraux. Dans chaque ménage, on trouve en moyenne 0,8 enfants de moins de 5 ans ; 1,6 enfant de 5 à 14 ans et 0,2 personne âgée de 60 ans ou plus, soit un total de 2,6 personnes en charge en tenant compte du rapport de dépendance démographique. Par ailleurs, le nombre des enfants est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain et plus particulièrement dans les régions composant les provinces de Fianarantsoa et de Toliara.

3-1-1-3 La scolarisation à Madagascar

En matière de scolarisation des enfants officiellement scolarisables (6 à 14 ans), 63,8 % des ménages scolarisent tous ces enfants, tandis que 24,1 % ne scolarisent aucun de ces enfants. La proportion des ménages ayant scolarisé tous les enfants scolarisables est de 83,2 % en milieu urbain contre 59,5 % en milieu rural. En outre, ceux qui ne scolarisent aucun de ces enfants est de l'ordre de 27,3 % en milieu rural contre 10,2 % en milieu urbain. Au niveau régional, la proportion des ménages ne scolarisant aucun de ces enfants est supérieure à 40 % pour toutes les régions qui composent l'ex-province de Toliara et atteint jusqu'à 56,2 % pour la région Melaky.

3-1-1-4 L'accès au logement

S'agissant de l'accès au logement, près de huit ménages sur dix (79,3 %) sont déjà propriétaires de leur logement dont 86,9 % en milieu rural contre 50,4 % en milieu urbain. Pourtant, seulement 23,0 % des ménages propriétaires de leur logement possèdent de titre foncier (18,9 % en milieu rural contre 49,3 % en milieu urbain) et 5,3 % possèdent de carte foncière dont la différence entre milieu urbain et milieu rural est très faible. Les ménages qui occupent leur logement à titre de locataires sont de 12,2 % de tous les ménages, mais la proportion en milieu urbain est beaucoup plus élevée qu'en milieu rural (37,6 % contre 5,4 %). Les ménages qui vivent dans des logements de fonction sont presque inexistant à Madagascar aussi bien en milieu rural (0,6 %) qu'en milieu urbain (1,2 %).

3-1-1-5 L'accès à l'eau potable et à l'électricité

Pour Madagascar, le pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité est de 38,1 % soit un taux de pénétration en électricité de 36,5 %. Par contre, le pourcentage des ménages ayant accès à l'eau de sources améliorées est de 29,5 % soit un taux d'accès à l'eau potable de 27,7 %. Certes, il existe toujours une disparité entre les milieux de résidence. De ce fait, le pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité est de 29,2 % en milieu rural contre 71,5 % en milieu urbain et concernant l'accès à l'eau de sources améliorées, il est de l'ordre de

19,8 % en milieu rural contre 66,0 % en milieu urbain. Dans l'ensemble, le pourcentage de ceux qui ont accès à la fois à l'eau et à l'électricité est de 18,3 % dont 8,6 % en milieu rural et 54,8 % en milieu urbain.

3-1-1-6 L'accès à la communication

En matière d'accès à la communication, le taux de possession de poste radio est de 60,7 % et celui de poste télévision est de 21,5 %. Il est respectivement de 1,7 % ; 47,1 % et 3,7 % pour le téléphone fixe, le téléphone portable et l'équipement internet. La possession de poste télévision, de téléphone portable et d'équipement internet est encore très faible en milieu rural avec un taux respectif de 11,9 % ; 39,4 % et 1,4 % contre 57,7 % ; 76,1 % et 12,4 % en milieu urbain.

3-1-1-7 Les moyens de transport

Pour les moyens de transport, la proportion des ménages qui possèdent de voiture est de 1,9 %. Cette proportion est de 0,9 % en milieu rural contre 5,4 % en milieu urbain. De plus, il n'y a encore que 4,0 % des ménages qui possèdent de moto ou de véhicule du même genre dont 2,5 % des ménages ruraux et 9,7 % des citadins. La proportion de ménages qui possèdent des bicyclettes ou des cyclo-pousses est de 18,6 %, mais la différence entre le milieu urbain et le milieu rural est assez faible (2,4 %).

3-1-1-8 Les activités agricoles

S'agissant de la culture, de l'élevage et de la pêche, 83,2 % des ménages malgaches pratiquent au moins une de ces trois branches d'activités pour leur propre compte avec encore 46,3 % pour ceux qui résident en milieu urbain. Ces ménages constituent ce qu'on appelle ménages agricoles.

3-1-1-9 La structure familiale

L'analyse de la structure familiale à l'aide des données du RGPH-3 révèle que les formes de famille les plus répandues au sein des ménages malagasy sont la famille nucléaire (63,4 %) et la famille élargie (25,3 %). Toutefois, une forte disparité régionale est constatée. Pour les ménages des familles nucléaires, 7,6 % sont composés de couple sans enfant ; 45,0 % composés de couple avec enfants ; 9,1 % composés de mère seule avec enfants et 1,7 % composés de père seul avec enfants. Les ménages composés de couple sans enfants représentent 10,3 % des ménages dirigés par des personnes âgées de 12 à 17 ans ; 17,0 % des ménages dirigés par des personnes âgées de 18 à 24 ans ; 5,6 % des ménages dirigés par des personnes âgées de 25 à 59 ans et 9,5 % des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans ou plus. En revanche, les mères qui vivent seules avec leurs enfants représentent 37,5 %

des ménages dirigés par les femmes ; 20,1 % des ménages dirigés par des célibataires ; 41,2 % des ménages dirigés par des divorcées ou séparées et 26,0 des ménages dirigés par des veuves.

3-1-2 Les indicateurs et les analyses microéconomiques des ménages

L'objectif principal de la série d'enquêtes EPM est d'obtenir des données pertinentes, fiables, et à jour, sur les conditions de vie microéconomiques des ménages à Madagascar.

L'EPM 2010 vise spécifiquement à actualiser les indicateurs socio-économiques, notamment les taux nets de scolarisation, les taux d'alphabétisation, les taux d'activité, les taux de sous-emploi, l'incidence de la pauvreté par l'approche consommation, les conditions d'éducation, de santé, d'accès aux sources améliorées de l'eau, d'utilisation des toilettes améliorées et d'accès à l'électricité des ménages malagasy. Ils fournissent aussi des statistiques sur les activités économiques agricoles et non agricoles des ménages. En outre, des éléments d'informations sur la vulnérabilité, les avoirs, l'accès au système de financement et aux marchés seront collectés.

Le niveau d'instruction influe positivement sur le niveau de salaire : le rapport est d'un à quatre, entre la rémunération des individus sans instruction et celle de ceux qui ont atteint un niveau universitaire. Malgré la nette diminution de l'écart par rapport en 2005, les femmes restent lésées, ne touchant que 84% de ce que leurs homologues masculins gagnent.

La création de petites unités de production fait partie des stratégies adoptées par les ménages pour améliorer leurs conditions de vie. L'enquête EPM 2010 permet d'appréhender les entreprises non agricoles, qui regroupent les unités de production exerçant des activités de transformation, de commerce, et de service, dirigées par des ménages particuliers, et dont la fonction production est fortement liée à la fonction consommation du ménage propriétaire. Ainsi, 34,8% des ménages malagasy possèdent au moins une unité de production familiale non agricole, et 16,4% de l'ensemble possèdent une entreprise de salariat agricole. La proportion des ménages dirigeant une entreprise non agricole est relativement plus élevée en milieu urbain (42,5%) qu'en milieu rural (32,6%).

3-1-3 Les sources et la gestion du revenu du ménage à Madagascar

D'après FinScope, Enquête consommateur, Madagascar 2016, la population adulte plus de 18 ans compte 11 millions dont 52% sont des femmes et 48% des hommes. Ainsi, les données présentées dans cette sous-section sont basées sur la population adulte plus de 18 ans en 2016.

3-1-3-1 Principales sources de revenu

Le tableau n°1 suivant résume la situation du revenu personnel mensuel en pourcentage par intervalle de montant.

Tableau n°1 : Revenu personnel mensuel

Intervalle du revenu (Ariary)	Pourcentage (%)
1 000 001 à 2 000 000	1
500 001 à 1 000 000	2
400 001 à 500 000	2
200 001 à 400 000	11
100 001 à 200 000	18
100 000 et moins	65
Pas de revenu	1

Source : FinScope, Enquête consommateur, Madagascar 2016

Le tableau n°2 ci-après présente les principales sources de revenu des ménages.

Tableau n°2 : Principales sources de revenu

Activités	Ménages concernés (en %)
Agriculture/ Activités agricoles	47
Propre entreprise informelle	14
De l'argent des membres du ménage	10
Salaire reçu d'un individu	4
Salaire agricole	4
Travail à la pièce	4
Salaire payé par une entreprise privée	4
Propre entreprise formelle	3
Salaire payé par le gouvernement	3
De l'argent des parents	2
Pension	2
Transferts (argent/en nature)	1
Travail à temps partiel	1

Source : FinScope, Enquête consommateur, Madagascar 2016

3-1-3-2 La gestion de l'argent

Le tableau n°3 ci-dessous montre la précision de la comptabilisation des dépenses mensuelles.

Tableau n°3 : Précision de la comptabilisation des dépenses mensuelles

Situations	Pourcentage (%)
Très précis	11
Précis	27
Moyen	28
Imprécis	22
Pas du tout précis	12

Source : FinScope, Enquête consommateur, Madagascar 2016

Le tableau n°4 suivant évoque les difficultés des ménages de faire face aux engagements financiers.

Tableau n°4 : Difficultés des ménages de faire face aux engagements financiers

Situations	Pourcentage (%)
Très difficile	23
Difficile	55
Facile	18
Ne sait pas	4

Source : FinScope, Enquête consommateur, Madagascar 2016

Concernant l'éducation financière, 58% des adultes ont estimé qu'ils avaient besoin de plus d'informations sur la gestion de l'argent.

3-1-4 L'analyse systémique de ménage

La Théorie systémique regroupe l'ensemble des principes théoriques qui expliquent la systémique. Cette théorie est apparue progressivement comme une approche très puissante qui a connu diverses applications, en biologie notamment, mais également dans les sciences sociales, en économie ou en psychologie avec Gregory Bateson et ce que l'on a appelé l'École de Palo-Alto.

Les groupes d'individus (ménage) tels que la famille et le couple sont alors étudiés comme des systèmes à part entière, régis par des lois qu'il faut dégager.

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'une même résidence principale et qui mettent en commun leurs ressources. Ensuite, un ménage est l'un des agents économiques qui prend des décisions et réalise des opérations économiques qui le mettent en relation avec les autres agents économiques. En effet, le ménage gagne sa vie par la rémunération s'il est salarié, par le revenu des entreprises individuelles s'il est entrepreneur, par le revenu de la propriété tel qu'intérêt, revenu de la terre et d'actif incorporel, le brevet ; droit d'auteur,

marque de fabrique ; revenu distribué par les sociétés, le dividende ; par l'emprunt, par la prestation sociale et par l'indemnité d'assurance. Cependant, il dépense dans l'achat des biens et services, dans la cotisation sociale, dans l'épargne, dans l'assurance, dans l'impôt sur le revenu et le patrimoine.

L'étude de ménage comme étant un système est l'approche systémique. Elle repose sur la notion de système. Celui-ci a été défini en 1951 par Ludwig Von Bertalanffy comme « un ensemble d'éléments en interaction ».

Un système peut être soit ouvert, soit fermé. Un système ouvert est en relation permanente avec son environnement : il échange avec celui-ci de l'énergie, de la matière, de l'information qu'il utilise pour maintenir son organisation contre la dégradation du temps et il y rejette de l'entropie (ou énergie usée)

Un système fermé n'échange rien avec son environnement. Il vit sur ses réserves et accumule de l'entropie jusqu'à ce que celle-ci soit maximale et qu'il ne puisse plus fournir aucun travail.

Un système est rarement simple, il est souvent constitué par une grande variété d'éléments organisés hiérarchiquement et ayant des fonctions spécialisées. Les niveaux hiérarchiques et les éléments sont reliés entre eux par une grande diversité de liaison et les interactions sont non linéaires. Ce qui est évident car le ménage est une entité de nature très complexe qui doit être retenue tout à la fois comme une réalité économique, une réalité humaine et une réalité sociale.

Selon l'approche systémique, le ménage est un système qui peut être défini comme un ensemble composé d'éléments en interaction permanente, organisé et ouvert sur son environnement auquel il doit s'adapter en permanence pour sa survie. Envisager un ménage en tant que système consiste à la considérer comme un ensemble organisé, composé de différents individus en permanente interaction, ayant tous des objectifs pouvant être contradictoires.

Le ménage en tant que système est ouvert avec son environnement externe, source de menaces à appréhender mais aussi d'opportunités à saisir.

Nous avons vu dans la structure familiale, à l'aide des données du RGPH-3, que les formes de familles les plus répandues au sein des ménages malagasy sont la famille nucléaire (63,4 %) et la famille élargie (25,3 %).

La famille nucléaire, composée du père, de la mère et des enfants issus du couple, est conforme à la conception traditionnelle de la famille.

Dans le passé, les rôles y étaient distribués selon le sexe : la femme assure les tâches reliées à l'éducation des enfants, à l'entretien de la maison et à la préparation de la nourriture, tandis que l'homme pourvoit aux besoins financiers de la famille. Aujourd'hui, le couple de la famille nucléaire tend de plus en plus vers un partage non sexué des tâches familiales.

Comme le système familial est en interaction constante avec son environnement, il est utile d'examiner la place qu'il occupe dans la société.

Divers auteurs ont décrit les fonctions de la famille, autrement dit ses raisons d'être (Minuchin, 1979 ; Guttman, 1977 ; Comité des affaires sociales, 1984 ; Jarman et coll., 1995). Par sa fonction reproductrice, la famille met des enfants au monde et les élève. Par sa fonction économique, elle est amenée à pourvoir aux besoins matériels de ses membres en leur procurant notamment un logement, de la nourriture, de l'argent et des vêtements.

Lorsqu'elle remplit ses fonctions socialisatrices et affectives, la famille fournit à ses membres un environnement épanouissant au sein duquel ils acquièrent un concept de soi positif et des habiletés personnelles leur permettant d'évoluer harmonieusement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du cercle familial. Pour ce faire, les adultes de la famille se soutiennent mutuellement pour mener à bien leur carrière et leurs projets d'études ou de loisirs, tout en assistant leurs enfants dans leurs activités éducatives, sportives et culturelles. Chacun prodigue à l'autre réconfort et tendresse. La famille assume de plus la gestion et l'entretien du système en répartissant le pouvoir de manière efficace et en établissant des règles de fonctionnement pertinentes, qu'elle applique et révisé au besoin.

Enfin, la famille remplit une fonction sexuelle ; les conjoints satisfont ainsi mutuellement leurs besoins sexuels.

L'analyse systémique montre que les ménages figurent parmi les agents économiques non négligeables. Ces importances méritent d'être bien organisées et doté de la comptabilité comme les autres agents qui existent dans l'économie.

3-2 La comptabilité simplifiée

D'après le code de commerce (art. 3-1), toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit procéder à l'enregistrement comptable des mouvements affectant le patrimoine de son entreprise ; ces mouvements sont enregistrés chronologiquement.

Ainsi, seuls les commerçants ont l'obligation de tenir la comptabilité, sur ce nous allons d'abord présenter et expliquer la comptabilité de ces commerçants et nous transposons cette utilisation aux ménages.

3-2-1 La description de la comptabilité

Le début d'une approche scientifique, dans toutes les disciplines, est la description (Kaplan 1985).

La comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, évaluer, enregistrer des données de base chiffrées ou non correspondant aux opérations de l'entité et de présenter des états financiers donnant une image fidèle, de la performance et des variations de la situation financière de l'entité à la date de clôture des comptes (PCG 2005, art 111-1).

Cette définition nous permet d'expliquer les rôles de la comptabilité auprès des entités qui existent dans l'économie.

3-2- 1-1 Le rôle social de la comptabilité

La comptabilité fournit les informations nécessaires à l'élaboration des statistiques regroupées dans la comptabilité nationale. Elle sert d'instrument de mesure de la richesse créée par une entité et du contrôle de son partage. La comptabilité apparaît donc comme un moyen de communication externe et interne.

Ainsi, les transactions enregistrées en comptabilité traduisent les relations d'échange que les entités entretiennent avec leur environnement.

3-2- 1-2 La comptabilité, moyen de preuve

La comptabilité régulièrement tenue peut-être admise en justice pour faire preuve entre commerçants pour faits de commerce. Si elle a été irrégulièrement tenue, elle ne peut être invoquée par son auteur à son profit. La communication des documents comptables ne peut être ordonnée en justice que dans les affaires de succession, de communauté, de partage de société et en cas de redressement ou de liquidation judiciaires.

3-2-1- 3 La comptabilité, instrument de contrôle

Cette fonction s'est affirmée avec la séparation entre les bailleurs de fonds et les gestionnaires de l'entreprise.

Par l'obligation qui leur est faite, les dirigeants doivent en effet présenter les documents de synthèse (bilan, compte de résultat et annexe) aux propriétaires de l'entreprise qu'ils gèrent. C'était également la fonction que les trésoriers des grands ordres religieux (Ordre des Templiers par exemple) devaient remplir : ces ordres implantés un peu partout et jouant le rôle d'établissements de crédit disposaient de financiers qui devaient rendre des comptes à leurs supérieurs hiérarchiques.

Les salariés, à travers les informations transmises au comité d'entreprise, peuvent également être éclairés, à l'aide d'un expert-comptable, sur le fonctionnement de leur entreprise et obtenir les informations leur permettant de négocier les accords d'entreprise sur leurs salaires, leur participation financière...

Mais la comptabilité sert aussi au contrôle de l'assiette des différents impôts qu'une entreprise supporte. Le résultat comptable sert de base au calcul du résultat fiscal permettant d'établir l'impôt. C'est souvent aussi à travers les enregistrements comptables que le montant de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) est déterminé.

3-2-1- 4 Le rôle d'aide à la prise de décision

La comptabilité sert à satisfaire les besoins de nombreux utilisateurs de l'information comptable.

Pour les Banquiers, avant d'accorder un prêt à l'entreprise, des études sont nécessaires comme étude de la situation financière, possibilités de remboursement de l'emprunt et capacité à supporter les charges d'intérêt

Les Investisseurs, pour la rentabilité des capitaux placés dans l'entreprise, doivent examiner de différents rapports mesurant la rentabilité, comparer des résultats entre plusieurs entreprises et suivre l'évolution des résultats dans le temps. Les personnes qui fournissent les capitaux à risques et leurs conseillers sont concernées par le risque inhérent à leurs investissements et par la rentabilité qu'ils produisent. Ils ont besoin d'informations pour les aider à déterminer quand ils doivent acheter, conserver et vendre.

Les membres du personnel et leurs représentants sont intéressés par une information sur la stabilité et la rentabilité de l'entreprise qui les emploie. Ils sont également intéressés par des informations qui leur permettent d'estimer la capacité de l'entreprise à leur procurer une rémunération, des avantages en matière de retraite et des opportunités en matière d'emploi. Chaque année, le chef d'entreprise doit présenter un certain nombre de documents comptables au comité d'entreprise.

Toute personne associée, à quelque degré que ce soit, à la gestion de l'entreprise doit s'appuyer sur des états comptables pour prendre ses décisions. La comptabilité, tout au long de l'année, fournit aux dirigeants de l'entreprise et à leurs collaborateurs les informations nécessaires : pour évaluer les ressources et le patrimoine de l'entreprise; pour estimer la structure financière de l'entreprise; pour apprécier la solvabilité de l'entreprise et le niveau de ses ressources disponibles; pour analyser sa performance économique et ses résultats; pour

estimer sa capacité à s'adapter aux changements dans lequel elle opère; pour effectuer ses prévisions.

3-2-2 La comptabilité simplifiée proprement dite

Il existe deux méthodes pour tenir la comptabilité : la comptabilité de trésorerie (ou comptabilité simplifiée) et la comptabilité d'engagement (ou comptabilité dite « en partie double »).

La comptabilité de trésorerie est basée sur le principe d'encaissements et de décaissements. Les recettes et les dépenses sont prises en compte lorsqu'elles sont effectivement perçues ou payées : l'enregistrement a lieu au moment du mouvement d'argent. Il s'agit d'une comptabilité simplifiée, où les dépenses et les recettes sont enregistrées dans l'ordre chronologique dans lequel elles surviennent, en distinguant le mode de règlement (caisse ou banque), la date de chaque opération et la nature de l'opération réalisée. Le calcul régulier (par exemple chaque mois) de la différence entre recettes et dépenses permet de dégager un solde simplifié de la situation financière.

La comptabilité d'engagement repose sur la logique des « créances acquises/dettes certaines ». Les opérations comptables (recettes et dépenses) sont enregistrées dès qu'elles sont certaines, même si elles ne sont pas encore payées. Par exemple, un achat réalisé le 31 mars devra être enregistré en comptabilité dès cette date, même si le paiement interviendra 2 mois plus tard (enregistré au crédit du compte fournisseur puisqu'il s'agit d'une dette contre le débit du compte achat). Puis au 31 mai, une 2ème écriture sera passée (au débit du compte fournisseur par le crédit d'un compte de trésorerie) pour marquer le mouvement d'argent effectif (d'où le nom « partie double »).

Pour le moment, la comptabilité simplifiée est la comptabilité applicable aux micros et petite entités (MPE) remplissent certaines conditions fixées par le Ministère chargé des Finances (Chiffre d'affaires, effectif, activités, ...).

Les principes fondamentaux de la comptabilité des entités énumérées dans le Plan Comptable Général restent valables pour la comptabilisation au sein des MPE.

La comptabilité simplifiée que les MPE doivent tenir permet au propriétaire ou l'entrepreneur de prendre en compte les différentes opérations s'effectuant au sein de l'entreprise, même si cet entrepreneur n'a pas eu de formation spécifique en matière de comptabilité.

3-2-3 La transposition de la comptabilité des entreprises aux ménages

Le livre de comptabilité des ménages ou comptes généraux de chaque semaine à l'aide desquels une dame se rend compte de l'emploi de ses revenus dressés en quarante tableaux par Nadaud, expert en écriture au tribunal de commerce de Paris en 1852, décrit la façon de tenir la comptabilité au niveau des ménages.

Ce livre contient des tableaux qui permettent à enregistrer les opérations effectuées par des ménages chaque semaine. Dans ces tableaux, il y a la colonne de date, des sommes reçues, de l'emploi des sommes reçues, du total des dépenses et de la balance. La colonne d'emploi des sommes reçues comporte quatorze (14) éléments dont bonnes œuvres, boulanger, boucher, cuisine, vins et liqueurs, bois et charbons, huile et bougie, domestique, toilette personne, toilette des enfants, plaisirs et voyages, médecine, pensions des enfants et loyer et contribution. À la fin de l'année, les enregistrements sont récapitulés dans le tableau unique appelé récapitulation générale. En plus, toujours à la fin d'année les recettes et les dépenses sont équilibrés dans un tableau appelé balance.

D'après ce livre, toutes les caractéristiques de la comptabilité sont présentes. Partant des éléments de définition de la comptabilité comme un système d'organisation de l'information financière, les nombreuses informations qu'un ménage reçoit ou émet doivent être organisées selon une logique précise. Le ménage doit disposer d'informations des sommes reçues et les utilisations de ces sommes.

Ainsi, ce système d'organisation ressemble à un vaste entonnoir où sont recueillies toutes les informations concernant un ménage et ses relations avec son environnement : factures d'achats, emprunts, salaires et charges sociales, etc.

Le mot information, dans son sens usuel, paraît nécessairement comporter un élément de conscience et de sens, et même cet élément semble essentiel. Nous cherchons à être bien informés sur la vie politique, sur les progrès de la technique, pour le simple plaisir de savoir. Éventuellement, nous avons besoin d'une information en vue d'un but utilitaire. L'information alors redevient le moyen, l'action qu'elle déclenche ou qu'elle contrôle.

La cybernétique adopte rigoureusement ce point de vue : le sens, la conscience dans l'information, n'a rien d'essentiel ; ou plus exactement, le sens d'une information n'est rien d'autre que l'ensemble des actions qu'elle déclenche et contrôle.

La cybernétique est l'art de rendre efficace l'action (Wiener 1948). Dans une entreprise, la direction qui choisit les produits à fabriquer, et le bureau d'étude, qui en établit la description détaillée, définissent le but ; les ateliers, qui fabriquent les produits et assurent

le montage, sont les agents d'exécution, le bureau de lancement qui choisit les machines et les équipes et fixe le moment et la façon d'intervenir de chacune, pense cybernétique. Cette dernière appelle information, toute action physique qui s'accompagne d'une action psychique. Cette définition couvre la signification usuelle du terme information, à savoir : renseignement, élément de connaissance relatif au milieu extérieur.

D'après l'analyse systémique, l'homme détient l'avantage comparatif sur le marché de travail : des raisons biologiques liées à la maternité (Becker, 1981), une discrimination envers les femmes sur le marché du travail (Becker 1985), et une conception cultivée de la fragilité des femmes (Sen, 1993).

Des normes intériorisées sur les rôles familiaux attendus des deux sexes : la femme = épouse et mère et l'homme = assurer la sécurité économique du foyer en exerçant une activité économique (Adjamagbo, *et al.*, 2006).

Pour le cas de Madagascar, selon PNUD (2003), la répartition des rôles et des responsabilités selon le sexe est encore présente toutefois, elle n'est pas entièrement discriminatoire envers les femmes : en période de grossesse et accouchement, les hommes s'occupent des activités domestiques assignées à la femme (Gastineau, 2005 ; Binet et Gastineau 2008) et lorsque la femme est occupée dans une activité économique, l'homme se charge des activités domestiques (Briet, 2007). Ces situations provoquent des conflits d'intérêt au niveau des ménages. Pour dénouer ces conflits nous avons besoins des contrôles bien structurés.

Pour contrôler une action finalisée (orientée vers un but), la circulation de l'information nécessaire à ce contrôle doit former une boucle fermée permettant d'évaluer les effets de ses actions et de s'adapter à une conduite future grâce aux performances passées (Joël de Rosnay, *Le microscope*, p.89, Seuil, Paris, 1975). C'est la comptabilité qui peut produire ce type d'information.

3-3 Les théories de la comptabilité

Comme le souligne B. Colasse dans son texte consacré aux théories comptables (2000, p. 1233) « dans un pays comme la France où la comptabilité jouit d'une réputation médiocre... on pourrait considérer l'emploi de l'expression "théorie comptable" comme une provocation ou un abus de langage ». Pour le cas de Madagascar, c'est pareil, car le développement de la comptabilité à Madagascar fut longtemps intimement lié à celui de la France (ANDRIANIRINASOA H. & ANDRIANALY S. 2021).

Pourtant, sans théorie de la comptabilité, il est absolument impossible de comprendre la nature et la pratique des comptabilités (Jacques Richard et Christine Collette 2008, p.30)

Une théorie de la comptabilité est donc indispensable pour identifier les modèles comptables et analyser leur fonctionnement.

B. Colasse (2000, p. 1235) montre, de façon éloquente, qu'il y a à la fin du XX^e siècle trois types de théories : des théories descriptives, des théories normatives et des théories explicatives dont, parmi ces dernières, la plus connue dans le monde anglo-saxon est la théorie « positive ».

Pour cet article, nous présenterons, succinctement les théories normatives et positives.

3-3-1 Les théories normatives

Madagascar a adopté un nouveau plan comptable dit PCG 2005, cohérent avec les normes comptables internationales IAS/IFRS, qui se substitue au plan comptable 1987. L'élaboration du nouveau plan comptable s'est faite avec l'assistance d'un groupe d'experts français : Alain Le Bars, responsable de la coopération internationale au Conseil national de la comptabilité, Louis klee, Maître de conférences au CNAM, titulaire de la Chaire de comptabilité financière et audit, et François Méchin, expert-comptable et commissaire aux comptes. Les acteurs de la normalisation et la réglementation comptables à Madagascar sont le Conseil supérieur de la comptabilité et le Comité de la réglementation comptable.

D'après le décret du 18 février 2004 (art. 2), la comptabilité des entreprises doit être aménagée, conformément aux dispositions du plan comptable général 2005, au plus tard à partir du premier exercice ouvert après décembre 2004. L'article 114-1 du PCG 2005 stipule que toute personne physique ou morale soumise à la tenue d'une comptabilité doit respecter, pour la présentation des états financiers relatifs à l'exercice 2005, les dispositions prévues par le nouveau plan comptable. Par conséquent, les dispositions du PCG 2005 s'appliquent obligatoirement à compter du 1er janvier 2005 aux entités qui ont ouvert leur exercice à cette date. L'avis de première application du PCG 2005, cohérent avec les normes comptables IASIFRS, précise que la première application, effectuée de façon rétrospective, constitue un changement de méthode comptable.

Le PCG 1987 ne concernait que les entreprises, le PCG 2005 a un champ d'application plus large puisqu'il vise les entreprises privées et publiques, les coopératives, et plus généralement, les entités produisant des biens ou des services marchands ou non marchands, dans la mesure où elles exercent des activités économiques qui se fondent sur des actes répétitifs.

En un mot, les théories normatives cherchent à déduire des principes comptables et des modèles comptables théoriques à partir du cadre référentiel choisi.

À priori, il n'y a pas des normes comptables spécifiques pour les ménages que ce soit national ou international. Comme on a décrit auparavant, la comptabilité simplifiée est typique pour les MPE, mais ce type de comptabilité peut adapter aux ménages vu la simplification de son application.

D'après le rapport sur le respect des normes et codes qui a été préparé par une équipe de la Banque Mondiale sur la base de travaux réalisés à Madagascar entre Décembre 2007 et Juin 2008, les Micros et Petites Entreprises (MPE) bénéficient de dispositions leur permettant d'appliquer des règles plus simples, en particulier en matière comptable, avec des systèmes allégés.

Alors, pour la comptabilité simplifiée, on a donc déjà des normes à respecter qui est le guide comptable annoté pour les MPE.

3-3-2 Les théories positives de la comptabilité

La théorie positive de la comptabilité tend à expliquer et à prédire le comportement des producteurs et des utilisateurs de l'information comptable, dans le but ultime d'éclairer la genèse des états financiers (Jean-François Casta 2012). Pour ce faire, elle emprunte ses modèles à la théorie de l'agence.

La théorie de l'agence, selon la présentation qu'en fait Jensen (1998), comporte quatre blocs constitutifs fondamentaux : un modèle du comportement humain, les coûts liés au transfert de la connaissance, les coûts d'agence, les règles du jeu organisationnelles.

❖ Le modèle du comportement humain

Les individus se préoccupent de tout ce qui est source d'utilité ou de désutilité et sont des « évaluateurs ». Ils font même des arbitrages entre les différentes sources d'utilité et leurs préférences sont transitives. Les individus sont insatiables. Ils sont maximisateurs. Ils sont censés maximiser une fonction d'utilité, dont les arguments ne sont pas exclusivement pécuniaires ou sous contraintes. Ces contraintes peuvent être cognitives et les choix effectués tiennent compte des coûts d'acquisition du savoir et de l'information. Les individus sont créatifs et savent s'adapter ; ils peuvent même prévoir les changements de leur environnement, d'en évaluer les conséquences et d'y répondre en créant de nouvelles opportunités dont ils sont capables d'apprécier l'intérêt.

Par ailleurs, le ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

En économie de la famille, l'allocation du temps dans les ménages est une question classique depuis le travail pionnier de G. Becker. Entre 1965 et 1974, il montre les avantages économiques d'une spécialisation des tâches selon le sexe. À cette époque, le trait saillant de l'organisation des ménages aux États-Unis est une répartition « traditionnelle » des tâches impliquant une spécialisation complète de l'homme sur le marché du travail et de la femme au foyer. Ce modèle est encore vécu à Madagascar vu la faiblesse du taux de participation des femmes au marché du travail.

Cette spécialisation incite les hommes à exploiter les femmes. Pour Guyer (1980), les femmes africaines consacrent une part relativement plus grande de leur revenu à des dépenses collectives (fonctionnement du ménage et éducation des enfants), les dépenses des hommes étant plus personnelles (alcool, cigarettes, etc.).

Ces situations provoquent de l'asymétrie d'information au niveau de ménage. Le plus clair du temps, on constate que sur un marché, un des deux acteurs dispose d'une meilleure information, il en sait plus que l'autre sur les conditions de l'échange. Dans ce marché, l'homme connaît bien la situation des revenus des ménages par rapport aux autres membres du foyer. Par contre, la femme sait très bien le fonctionnement du ménage et ses dépenses.

❖ Les coûts liés au transfert de la connaissance

La connaissance est au centre de la Théorie Positive de l'Agence (TPA) qui lui prête un rôle déterminant dans la constitution de la performance organisationnelle. L'efficacité dépend fondamentalement de la capacité des membres de l'organisation à utiliser la connaissance « pertinente », qui a de la valeur pour les décisions.

Le ménage prend ses décisions sous une contrainte de « revenu total » qui inclut le temps de travail dans ses ressources et permet d'exprimer l'arbitrage entre les activités marchandes et domestiques. Les conditions d'équilibre établissent l'intérêt d'une spécialisation interne dès qu'existe un avantage comparatif dans le ménage. L'agent détenant un avantage comparatif sur le marché du travail s'y spécialisera, tandis que l'autre agent se spécialisera dans le secteur domestique.

Certains économistes, R. Gronau (1973,1977) par exemple, observent simplement que, dans les ménages, c'est généralement l'homme qui a le taux de salaire le plus élevé. L'avantage comparatif de l'homme sur le marché du travail peut être dû à la discrimination dont sont victimes les femmes (G. Becker, 1985). Il peut provenir « d'asymétries générées par la société, par exemple, sur le plan de la propriété, de l'éducation et de la formation, mais

aussi par une conception cultivée de la fragilité des femmes (jugées inaptes à certains types de travaux) » (A. Sen 1993, p. 251-252.) D'autres avancent que les rôles domestiques des hommes et des femmes ne sont pas interchangeables pour des raisons biologiques liées à la maternité (G. Becker 1981, A. Cigno 1991). Quoi qu'il en soit, les différences de productivité initiales proviennent sans doute d'asymétries sociales dont certaines doivent être très anciennes, que les agents tiennent pour acquises dans leurs choix.

❖ Les coûts d'agence

L'allocation décentralisée des droits décisionnels crée des relations d'agence sources de conflits d'intérêts et de coûts d'agence. L'architecture organisationnelle doit être conçue de façon à réduire ces coûts créateurs d'inefficience, par la mise en place de systèmes d'incitation et de contrôle destinés à aligner les intérêts des agents sur ceux du principal.

Dans la TPA, la représentation de la relation d'agence qu'il serait plus exact de qualifier de relation de coopération évolue selon le problème analysé.

Dans le ménage, comme nous avons vu dans sa structure, le chef de ménage est considéré comme principal et les autres membres de la famille sont des agents.

Les modèles unitaires statiques, un des membres du ménage, au moins, doit être totalement spécialisé dans l'une des activités. Principalement deux formes d'organisation interne apparaissent concevables. Tout d'abord, le ménage traditionnel ou patriarcal : l'homme est totalement spécialisé sur le marché du travail et la femme se consacre exclusivement aux activités domestiques. Ensuite, le ménage à deux actifs non équivalents : l'homme demeure totalement spécialisé sur le marché du travail, mais sa partenaire partage son temps, à des degrés variables, entre activités marchandes et non marchandes. Le passage de l'une à l'autre configuration se produit sans aucune rupture théorique : il provient simplement de la diminution des prix relatifs des substituts marchands à la production domestique, qui incite les femmes à acquérir sur le marché un certain nombre de biens et services plutôt que de les produire en combinant des biens marchands et du temps de travail domestique.

Le principe d'une spécialisation totale de l'un des membres se fragilise considérablement. En 1954, 86 à 96 % des femmes mariées, selon la catégorie socioprofessionnelle, déclaraient ne bénéficier d'aucune aide de la part de leur conjoint pour les travaux domestiques (L. Roussel 1958).

❖ Les règles du jeu organisationnelles

Les droits décisionnels font référence à l'utilisation des actifs et des ressources. Il s'agit, en fait, de droits de propriété, que Jensen et Meckling (1992) démembreront en deux composantes : le droit décisionnel proprement dit (le droit d'utiliser les actifs de l'organisation) et celui d'aliéner ce droit décisionnel et de s'approprier le produit de la cession. Rappelons que le chef de ménage est la personne reconnue comme tel par les autres membres (ROR, 2008), c'est-à-dire qu'il a l'autorité sur les autres et il lui revient de prendre les décisions au niveau du ménage.

Alors, d'après ces quatre composants fondamentaux de la théorie de l'agence, des conflits d'intérêts et des coûts de surveillance existent dans cette relation. Ces conflits d'intérêts latents et les coûts de surveillance ou d'opportunités qu'ils engendrent confèrent aux mesures comptables un rôle déterminant dans le suivi des contrats et placent la comptabilité au cœur des relations d'agence (Jensen et Meckling, 1976 ; Jensen, 1983). Ce rôle central assigné à la comptabilité quant à l'exécution des contrats conduit à formuler le problème du choix de méthodes (et de normes) comptables à partir de modèles renvoyant à la rationalité économique des agents.

4- Discussion

La théorie microéconomique moderne considère habituellement le ménage comme étant l'entité décisionnelle de base. La famille occupe une position stratégique pour la compréhension et l'explication des phénomènes démographiques et de la dynamique d'une population.

Élément intermédiaire entre les structures sociales et les individus qui les composent, milieu de vie où les exigences collectives et individuelles prennent forme concrète et quotidienne, la famille se transforme, s'adapte dans le temps aux pressions des structures sociales et économiques, et c'est bien ce qui se passe dans plusieurs pays : l'urbanisation effrénée, l'industrialisation plus ou moins rapide, les migrations internes et internationales plus ou moins intenses, l'émergence de l'État, l'occidentalisation parfois influencent profondément les structures familiales.

Vu l'importance des ménages dans la vie d'un pays, ces derniers méritent des moyens pour tenir compte les opérations qu'ils effectuent. Parmi les moyens nécessaires se situent la comptabilité parce qu'elle a été liée à de nombreuses disciplines : traditionnellement, à la mathématique, à la statistique, au droit, à l'économie ; plus récemment, à l'histoire, à la sociologie et à la science politique (Jacques richard et Christine Collette 2008).

Le manque de dynamisme des entreprises malagasy s'explique par l'insuffisance, voire l'absence de culture comptable et entrepreneuriale dont les causes proviennent d'antécédents historiques et de la non valorisation des héritages coloniaux (ANDRIANIRINASOA H. & ANDRIANALY S. 2021). Pour dénouer l'insuffisance voire l'absence de culture comptable, la pratique de la comptabilité devrait commencer par les ménages. Pour pouvoir cultiver la comptabilité au sein des ménages Malagasy, il faut avoir beaucoup d'efforts en voyant ses alentours.

4-1 La comptabilité et l'éducation à Madagascar

L'accès et l'application à la comptabilité simplifiée implique un minimum niveau d'instruction. Selon l'objectif de guide annoté pour les MPE qui peut être appliqué aux ménages, il convient à l'entrepreneur de tenir la comptabilité de son entité même s'il n'a pas eu de formation spécifique en la matière.

D'après l'INSTAT-RGPH-3, le niveau d'instruction de la population Malagasy correspond au degré d'enseignement acquis par la population. Il permet de classer chaque individu en cinq niveaux distincts : aucun (7%), primaire (34,2%), secondaire1 ou collègue (31,8%), secondaire2 ou lycée (16,6%) et supérieur (10,5%). Ces données portent sur le niveau d'instruction de la population résidente dans les ménages ordinaires, âgée de 6 ans ou plus, dénombrée en 2018.

Pourtant, le parcours de l'éducation à Madagascar est atypique. Au XIX^{ème} siècle, c'est par le biais de la London Missionary Society que les écoles avaient formellement vu le jour à Madagascar. En effet, bien que Radama I^{er} fût soucieux d'instruire son peuple pour en faire « des personnes de métier et de talent », son objectif principal était d'assurer « l'ouverture de Madagascar au travail et au commerce » (RANAIVO Velomihanta 2007). Mais la période coloniale française, par la loi d'annexion du 06 août 1896, allait donner une autre couleur à l'éducation à Madagascar.

En effet, dans un contexte européen de conquête d'espaces vitaux, Madagascar était convoité pour son riche potentiel en ressources naturelles et devait, de ce fait, devenir le client exclusif des industries françaises. L'école était donc orientée pour aboutir à cette fin.

La I^{ère} république perpétua le système éducatif hérité de la colonisation, ne servant qu'une oligarchie française et nationale. Et c'est justement cette inexistence de rupture avec les pratiques coloniales qui porta le nationalisme malgache à la révolution de mai 1972. C'est alors la mise en place d'un système éducatif répondant à la politique et à l'idéologie

socialiste. Avec la décentralisation et la malgachisation de l'enseignement, la II^{ème} république ne fera que réaliser l'aspiration populaire anti-néocoloniale.

Lorsqu'Albert Zafy fut au pouvoir de 1993 à 1996, la politique nationale de l'enseignement s'orientait déjà vers la scolarisation universelle. La ligne suivie par Didier Ratsiraka qui revint au pouvoir jusqu'en 2001 ne s'en écarta pas beaucoup. Marc Ravalomanana, dans sa réforme de l'éducation, revienne sur une malgachisation de l'éducation de base.

À travers le Velirano fahaefatra dit Engagement n° 4 d'Andry RAJOELINA « L'éducation pour tous » qui constitue un élément fondamental du socle social du PEM (Plan Émergence Madagascar), le Gouvernement Malagasy entend renforcer son engagement dans l'éducation.

Cette brève historique de l'éducation à Madagascar a permis, dans un descriptif superficiel, la fragilité du système éducatif malgache.

Par conséquent, dans les programmes d'éducation depuis son existence, on a remarqué qu'il n'y a pas d'une véritable culture citoyenne à l'échelle nationale.

Le citoyen, c'est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité. Le bon citoyen est celui qui a un comportement respectueux des règles et des lois communautaires. La comptabilité avec ses rôles aide le citoyen à participer dans la vie d'un pays. De par ses rôles sociaux, la comptabilité fournit les informations nécessaires à l'élaboration des statistiques regroupées dans la comptabilité nationale. Elle sert d'instrument de mesure de la richesse créée par une entité et du contrôle de son partage. Mais la comptabilité sert aussi au contrôle de l'assiette des différents impôts qu'une entreprise supporte. Si tout le monde s'arrangeait pour ne plus payer d'impôts, il n'y aurait plus de gendarmes, ni de lycées, ni d'hôpitaux, ni d'éclairage public, etc. parce qu'il faut de l'argent à l'État pour entretenir tous ces services.

4-2 L'éducation financière à Madagascar

L'éducation financière vise à donner à chaque citoyen les clés pour mieux comprendre les questions d'argent de la vie quotidienne. Cette éducation lui permettra de faire des choix avisés en matière financière à chaque étape de sa vie : comment équilibrer un budget, financer l'achat d'un logement, épargner pour l'éducation des enfants ou pour préparer sa retraite.

Ainsi, l'éducation financière est un ensemble de connaissances et d'outils pratiques qui permettent de savoir comment gérer son argent au mieux. Elle constitue une compétence de base pour devenir un citoyen responsable dans la société moderne. Les jeunes grandissent

dans un monde de plus en plus complexe où ils devront prendre en charge leur propre avenir financier.

Les Programmes d'éducation financière à Madagascar sont supervisés par le Ministère de l'Économie et des Finances. Les initiatives d'éducation financière du pays sont mises en œuvre par des acteurs répartis en trois niveaux, à savoir *macro* (ministères et banque centrale du pays, Banky Foiben'i Madagascar), *méso* (groupe de travail sur l'éducation financière composé de ministères concernés, la banque centrale, les associations professionnelles, les institutions financières numériques et les acteurs de l'éducation financière) et *micro* (les bénéficiaires finaux).

Madagascar a commencé son parcours d'éducation financière en 2012 en partenariat avec l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance (APIMF) et le Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres (CGAP). Les initiatives d'éducation financière pour les enfants, les jeunes et les adultes dans les zones urbaines et rurales se sont développées à travers le pays.

À priori, les questions liées à l'éducation financière n'ont jamais trouvé leur place dans les programmes d'enseignement à Madagascar. Cette éducation est à la base de la culture comptable qui mérite d'être développé ici à Madagascar comme souligne le président de l'Ordre des Experts Comptables, Hery Rajaonarimampianina (jeudi 8 mai 2008).

Au cours de l'interview mené par Madagascar Tribune, le président de l'Ordre des Experts Comptables, Hery Rajaonarimampianina explique pourquoi la culture de comptabilité doit être développée.

Voici la réponse de ce président en répondant la question « En quoi, cette comptabilité est-elle nécessaire ? » : « La comptabilité est nécessaire pour toute entité économique à savoir les entreprises, les ONG, les associations voire les églises. Même les ménages devront en avoir besoin. En effet, elle permet aux gestionnaires de mesurer la rentabilité de leurs activités, mais surtout elle favorise la transparence. Sur le plan national, la mise en œuvre de la PCG 2005 rend les investisseurs plus confiants. Mais on constate que très peu en prennent conscience et l'utilisent. La culture de la comptabilité doit se développer ».

4-3 Discussion sur les dispositifs légaux liés à la comptabilité

À priori, il n'y a pas de loi spécifique qui définit la comptabilité à Madagascar (ANDRIANIRINASOA H. & ANDRIANALY S. 2021). Pourtant, d'après le rapport sur le respect des normes et des codes, élaboré par la Banque Mondiale en juin 2008, le cadre légal et réglementaire de la comptabilité et de l'audit à Madagascar a connu au cours des dernières

années des évolutions significatives, qui permettent d'envisager une évolution favorable de la pratique comptable et d'audit à moyen terme. Néanmoins, des améliorations sont nécessaires en matière de normalisation comptable et d'audit et ceci en vue de permettre aux mécanismes existants de fonctionner efficacement.

Pour l'essentiel, les obligations des entreprises et des entités du secteur financier (banques, compagnies d'assurance, etc.) en matière de comptabilité et d'audit sont contenues dans : (i) la Loi n°2003-036 du 30 Janvier 2004 sur les sociétés commerciales, (ii) la Loi n°99-025 du 19 Août 1999 relative à la transparence des entreprises, (iii) le décret n°2004-272 portant approbation du Plan Comptable Général 2005, (iv) le décret n°2007-152 du 19 février 2007 portant approbation du Plan Comptable des Assurances, (v) l'arrêté n°20469/2004 du 27 octobre 2004 portant homologation du Plan Comptable des Etablissements de Crédit et du Plan Comptable de la Banque Centrale, (vi) la loi bancaire n°95-030 du 22 Février 1996 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, (vii) la loi n°99-013 du 2 Août 1999 portant code des assurances à Madagascar.

Les Micros et Petites Entreprises (MPE) bénéficient de dispositions leur permettant d'appliquer des règles plus simples, en particulier en matière comptable, avec des systèmes allégés. Le Plan Comptable Général 2005 prévoit en effet le « Système Minimal de Trésorerie » ou la « Comptabilité de Trésorerie » pour ces MPE qui ont aussi à leur disposition un guide comptable annoté.

Partant des recommandations de la Banque Mondiale en 2008, en engageant le Conseil Supérieur de la Comptabilité (CSC) à la réactualisation du Plan Comptable Général 2005 et des Plans Comptables/Guides Sectoriels, et s'assurant qu'il dispose des moyens nécessaires pour remplir cette mission, on peut envisager l'élaboration du guide sectoriel pour les Ménages.

Mais le problème ici c'est la lenteur voire l'inexistante de l'application de ces recommandations. Pour preuve, depuis 2008, date de l'apparition de ces recommandations jusqu'à maintenant en 2023, il n'y a pas de réactualisation concernant le plan comptable général 2005. On dirait parfois, c'est un sujet complètement oublié par l'État.

5- Conclusion

L'apport du présent article réside sur le développement de la culture de la comptabilité à Madagascar. L'extrait de réponse du président de l'Ordre des Experts Comptables, Hery Rajaonarimampianina lors de l'interview mené par Madagascar Tribune en 2008, dit que la

comptabilité est nécessaire pour toute entité économique à savoir les entreprises, les ONG, les associations voire les églises ; même les ménages devront en avoir besoin.

D'après le Fonds Monétaire International (FMI), Madagascar est le 5^{ème} Pays le plus pauvre du monde en 2019. Des économistes disent que les entreprises sont le moteur de l'économie. En 2017, les entreprises à Madagascar se répartissaient 93% dans le secteur informel et 7% dans le secteur formel (INSTAT).

Le manque de dynamisme des entreprises malagasy s'explique par l'insuffisance, voire l'absence de culture comptable et entrepreneuriale dont les causes proviennent d'antécédents historiques et de la non valorisation des héritages coloniaux (ANDRIANIRINASOA H. & ANDRIANALY S. 2021). Pour dénouer l'insuffisance voire l'absence de culture comptable, la pratique de la comptabilité devrait commencer par les ménages.

L'analyse systémique que nous avons faite, démontre que le ménage est considéré comme un système qui fonctionne en interaction dynamique avec ses environnements. Un ménage est l'un des agents économiques qui prend des décisions et réalise des opérations économiques qui le mettent en relation avec les autres agents économiques.

Ainsi, les ménages ont besoin de la comptabilité même simplifiée pour faciliter la prise de décision et tenir compte des opérations économiques effectuées avec les autres agents.

D'après leur description, Il existe deux méthodes pour tenir la comptabilité : la comptabilité de trésorerie (ou comptabilité simplifiée) et la comptabilité d'engagement (ou comptabilité dite « en partie double »). Nos résultats nous a permis que c'est le premier type de la comptabilité (comptabilité de trésorerie) qu'on peut adapter aux ménages.

La comptabilité de trésorerie est basée sur le principe d'encaissements et de décaissements. Les recettes et les dépenses sont prises en compte lorsqu'elles sont effectivement perçues ou payées : l'enregistrement a lieu au moment du mouvement d'argent.

Pour identifier les modèles comptables et analyser leur fonctionnement, une théorie de la comptabilité est donc indispensable. En un mot, les théories normatives cherchent à déduire des principes comptables et des modèles comptables théoriques à partir du cadre référentiel choisi.

D'après nos résultats, il n'y a pas des normes comptables spécifique pour les ménages que ce soit national ou international. La comptabilité simplifiée est typique pour les MPE,

mais ce type de comptabilité peut adapter aux ménages vu la simplification de son application.

Quant à la théorie positive de la comptabilité, elle tend à expliquer et à prédire le comportement des producteurs et des utilisateurs de l'information comptable. Les conflits d'intérêts latents qui résident dans la relation d'agence des ménages nécessitent la comptabilité.

Toutefois, pour cultiver la comptabilité au sein des ménages Malagasy, il faut avoir beaucoup d'efforts en voyant ses alentours comme la mise en relation de l'éducation et la comptabilité, ainsi que les dispositifs légaux liés à la comptabilité.

Références bibliographiques

1. ANDRIANIRINASOA H. & ANDRIANALY S. (2021) « Aux origines du système comptable malagasy, quelles perspectives d'évolution pour Madagascar ? », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 5 : Numéro 4 » pp : 357 – 380
2. ANDRIANIRINASOA Hariniaina ; ANDRIANALY Saholiarimanana. (2023). « La transition comptable à Madagascar ! Des goûts d'inachevés ? ». Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 7 : Numéro 2 » pp : 338- 365.
3. Banque Mondiale., 2008, *Rapport sur le Respect des Normes et Codes* (« RRNC/ROSC »). Comptabilité et Audit Madagascar. Projet de Rapport Final n°46866., 43p
4. Césaire Mbima. Inégalités de revenus des ménages ruraux à Madagascar. Economies et finances. Normandie Université, 2017. Français. NNT : 2017NORMR010. Tel-01535958
5. Colasse, B., 1996, *La comptabilité : un savoir d'action en quête de théories*. Jean-Marie Barbier. *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, PUF, pp.73-90, 1996. (halshs-00666747)
6. Colasse, B., 2001, *Comptabilité Générale*, Ed. Economica, 7ème édition, 8ème édition 2003. 472p.
7. FinMark Trust, FinScope, Enquête Consommateur, Madagascar 2016, 33 pages
8. INSTAT MADAGASCAR, Enquêtes Périodiques auprès des Ménages (EPM), 2010, Rapport principal, Août 2011, 378pages
9. INSTAT MADAGASCAR, Résultats Globaux du Recensement général de la Population et de l'Habitation de 2018 de Madagascar (RGPH-3), 192 pages

10. Jacques Richard et Christine Collette, Comptabilité générale, Système français et normes IFRS, Dunod, 8^e édition, 672 pages
11. Jean-François Casta. Théorie positive de la comptabilité. Coordonné par B. Colasse. Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit, Economica, Paris, p. 1393-1402, 2009. Halshs-00679544
12. Jensen M.C. et Meckling W.H., « Theory of The Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure », *Journal of Financial Economics*, Vol. 3, October 1976, p. 305- 360.
13. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD). Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2011, Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous. New York, 2011, 202p.
14. RAFALIMANANA, Albert. Education Pour Tous : Bilan à l'an 2000. Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base.
15. Roig, C., 1970, *La théorie générale des systèmes et les perspectives de développement dans les sciences sociales*. In : Revue française de sociologie, numéro spécial. Analyse de systèmes en sciences sociales (I) pp. 47-97 ; https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1970_hos_11_1_1603
16. Tokiniaina Rananjason Ralaza. Réformes et innovations comptables dans le secteur public local malgache – Etude des conditions de développement et d'adoption d'un système d'information simplifié. Gestion et management. Université de Poitiers, 2008. Français. NNT : Tel-00472707
17. Von Bertalanffy, L., 1968, *General system theory*, Foundations, Development, Applications. New York, George Braziller. 289p.
18. Wiener, N., 1948, *La cybernétique : Information et régulation dans le vivant et la machine*. Paris, Hermann & Cie., 1948 et ed. Seuil, coll "Sources du savoir", Paris, 2014, 369p.
19. Woodward, J., 1965, *Industrial organization. Theory and practice*, London: Oxford University Press.
20. Ysabeau, Alexandre., 1863, *Comptabilité agricole simplifiée avec modèles et formules*. Bibliothèque des Campagnes. Librairie Classique de Paul Dupont, Paris. 112p. (Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France).